

<http://menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article309>

Centenaire de l'électrification de Sainte-Ménéhould. 1908 -2008

- Revue N°42 -

Date de mise en ligne : mardi 24 février 2009

Copyright © Sainte Ménéhould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

1908 " 2008 :

-----Ces deux dates définissent le centenaire qui fait l'objet de cette exposition, puisque 1908 est l'année de la mise en service du réseau d'électricité de Sainte-Ménehould. Un centenaire est aussi l'occasion de mesurer ce qui a changé mais, plutôt qu'une évolution, c'est un contraste impressionnant qui apparaît. En effet, en Février 2008, on manifeste contre l'installation d'une ligne électrique à très haute tension entre la France et l'Espagne et on débat des avantages et inconvénients de l'installation d'éoliennes en différents points du territoire alors qu'en 1908, l'électrification est vécue comme l'accès à un progrès et à un confort depuis longtemps entrevu et attendu.

-----Pour la ville de Sainte-Ménehould, cette électrification est liée à l'éclairage des rues et donc à celle de « la distribution du gaz d'éclairage », comme on disait à cette époque et à « l'élévation » de l'eau permettant l'extension de sa distribution. Dans les deux cas, il s'agit de problèmes demandant des capacités techniques qui ne sont pas du niveau du personnel municipal. La ville va donc rechercher des concours extérieurs.

L'usine à gaz :

-----Commençons par rappeler ce qu'était le gaz à cette époque. L'ingénieur français Philippe Lebon (1769 " 1804) et l'anglais William Murdoch (1754 " 1839) avaient découvert simultanément qu'en chauffant la houille à 1100°C à l'abri de l'air, on obtenait deux produits principaux : le gaz et le coke. Les grandes villes de France avaient commencé à utiliser le gaz d'éclairage vers 1830. Bientôt, chaque ville de France veut, elle aussi, posséder son usine à gaz. Cette possibilité est sans doute liée à l'acheminement du charbon par voie ferrée car, après diverses délibérations en 1863 pour l'établissement de voies et d'une gare, c'est en 1864 qu'on voit apparaître les premières mentions de cette volonté dans les délibérations du conseil municipal. Le 8 Juillet 1864, est proposée la réalisation d'un emprunt de 20 000 Francs pour l'établissement d'un éclairage au gaz. Une offre a été faite par deux ingénieurs à Paris, Mrs Riboulet et Saint-Martin, fondateurs de la Société des Petites Usines à Gaz qui demandaient une concession de cinquante ans. Le 7 Septembre 1864, le conseil est avisé que la Société des Petites Usines à Gaz ayant été mise en liquidation, il faut se soucier de la remise en état de l'éclairage par les lampes à huile. Le conseil du 4 Novembre 1864 approuve un nouveau contrat d'éclairage de la ville par lampes à huile. Ce contrat porte sur neuf années, mais une réserve est demandée permettant l'interruption de ce contrat dans le cas où une solution d'éclairage au gaz serait mise en place.

-----Le 7 Novembre 1867 le conseil choisit une commission d'étude Â« pour une proposition d'usine à gaz Â» et le 21 Février 1868 il étudie les propositions de cette commission. L'idée est de Â« patronner une association de capitalistes appartenant à la ville Â». Cette association ou société locale investirait les 80 000 Francs nécessaires et la ville garantirait le revenu à 5% de ce capital soit les 4 000 Francs qu'elle consacre à cette époque à son éclairage. Après amortissement du capital, la ville deviendrait propriétaire de l'usine et du réseau construits. Effectivement, le 12 Mai 1868 le conseil autorise le maire à signer un traité pour l'éclairage au gaz avec une société Â« que Messieurs Jacquesson, Jossin, Nédart, Menut, Simon, Donzelle et Appert-Jacquier se proposent de créer Â». On note enfin dans les délibérations que, le 15 Octobre 1868, une subvention est votée en prévision de l'inauguration de l'éclairage au gaz.

-----L'usine à gaz fut construite rue de Vitry. A l'époque, il n'y avait pas de maison au-delà. Au départ, le gaz servait uniquement pour l'éclairage des rues et places, puis des bâtiments publics et quelques maisons bourgeoises. L'usine comprenait un four à trois cornues, une chambre d'épuration et un gazomètre semi enterré de 200 mètres cubes.

-----En 1896, il fallut étendre le réseau au-delà du Pont Rouge pour alimenter le quartier de la gare et la caserne de cavalerie (Quartier Valmy) qui venait d'être construits. L'usine a été agrandie, le four à trois cornues remplacé par un four à cinq cornues et on a construit un second gazomètre de 400 mètres cubes entièrement hors sol. Le gaz était de plus en plus utilisé pour l'éclairage mais aussi pour des appareils de cuisson (réchauds) et pour la force motrice. L'atelier des frères Jaunet, rue des Prés, et la carrosserie Many rue Florion étaient équipés chacun d'un moteur à gaz. Le charbon nécessaire, provenant des mines du Nord, arrivait en gare de Sainte-Ménehould par wagons de 20 tonnes qui étaient déchargés à la main dans un tombereau tiré par un cheval jusqu'à l'usine à gaz.

-----Le travail des ouvriers (chauffeurs) était particulièrement pénible. Deux fois au moins par jour, le coke incandescent était extrait manuellement des cornues. Il tombait aux pieds de l'ouvrier qui devait immédiatement l'éteindre en jetant des seaux d'eau et très rapidement enfourner dans la cornue ouverte 150 kilos de houille qu'il fallait lancer à la pelle. Cette houille avait été, au préalable, amenée devant le four, depuis le parc, à la brouette. Le

coke était stocké dans la cour devant l'usine. Il était principalement vendu aux deux fonderies qui existaient à Sainte-Ménéhould : celle des frères Jaunet rue des Prés et la fonderie Lallemand située à l'emplacement des établissements Charles-Janin actuellement.

Une usine électrique :

-----A partir de 1892, la gestion de la Société Anonyme du Gaz est critiquée, mais ce n'est qu'au début de l'année 1906, après différentes péripéties que la ville de Sainte-Ménéhould peut reprendre la propriété de l'usine et du réseau de distribution du gaz. Elle peut alors en confier la concession à la Société Lorraine d'Electricité qui avait son siège à Verdun et qui se proposait pour l'électrification de la ville. La concession fut signée en 1907. Elle prévoyait que la société concessionnaire avait la charge de la fabrication et de la distribution du gaz, qu'elle devait établir une production et un réseau de distribution d'électricité dans les trois premières années de la concession et qu'enfin, elle aurait à réaliser le pompage de l'eau potable. En 1905, Madame Bournizet décède et lègue par testament la somme de 200 000 Francs-or à la ville de Sainte-Ménéhould pour réaliser l'adduction d'eau potable.

-----C'est en Octobre 1907 que mon père, Léon Collin, est arrivé à Sainte-Ménéhould pour diriger l'installation de l'usine de production d'électricité et le réseau de distribution. (on a vu qu'il lui fallait aussi assumer la gestion du gaz). Une usine est construite route de Florent (à cette époque, elle ne s'appelait pas encore Avenue Bournizet) sur l'emplacement du puits artésien. Ce puits artésien a été foré entre Avril et Octobre 1907 par la société Lippmann. Beaucoup de Ménéhouldiens appellent encore ce bâtiment l'usine des eaux, mais il abrite désormais l'entreprise Idenn.

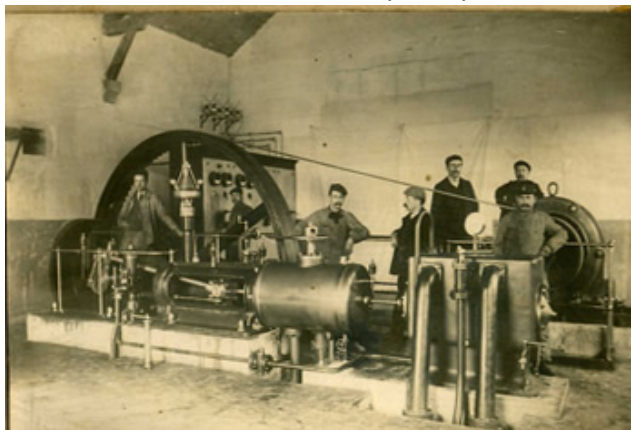
-----Cette usine comportait quatre parties :

----- Un logement pour le chef de station.

----- Un bâtiment appelé usine élévatoire et qui abritait la pompe sur le puits de 78 m de profondeur et les deux petites pompes qui reprenaient l'eau pour la refouler dans le réservoir de Â« Crève Coeur Â». Les trois pompes étaient entraînées par un moteur électrique de 20 CV triphasé 3000 volts avec, en secours, un moteur à gaz (en 1908, le réseau gaz était assez étendu pour alimenter ce moteur).

----- Un bâtiment pour la production d'électricité par alternateur entraîné par une machine à vapeur. Ce bâtiment avait été prévu pour recevoir deux machines, mais une seule a été installée. En 1923 un moteur diesel récupéré de la marine a été installé pour entraîner un deuxième alternateur.

----- Un quatrième bâtiment abritait la chaudière, il avait été prévu pour deux chaudières.



-----C'était une installation très moderne pour l'époque : les différents points du réseau étant alimentés en courant triphasé alternatif 110/220 volts par l'intermédiaire de transformateurs eux-mêmes raccordés à l'usine de production par un câble souterrain à 3000 volts. Le réseau électrique est mis en service fin 1908 et on a proposé à mon père d'assurer la direction des trois services eau, gaz, électricité. L'électricité a rapidement supplanté le gaz

pour l'éclairage des immeubles et pour la force motrice, mais les rues restaient éclairées au gaz.

L'extension du réseau :

-----En 1910, la Société Lorraine de Force et d'Eclairage par l'Electricité cède la concession à la Société Energie Electrique de l'Est dont le siège est à Nancy. Cette société a déjà électrifié plusieurs communes dans la région de Nancy. Aucune des conditions du contrat n'est modifiée, la concession reste donc identique à celle de la Société Lorraine de Force et d'Eclairage par l'Electricité.

-----L'électrification de Sainte-Ménéhould étant terminée, on passe tout de suite à l'électrification de la Grange aux Bois. Les travaux démarrent en 1910 et en juin 1911, la Société d'Energie Electrique de l'Est demande à mon père un devis pour l'éclairage public de la Grange-aux-Bois qui s'ajouterait au réseau basse tension encore en cours de construction. Le 6 Novembre 1913, l'ingénieur des Ponts et Chaussées chargé du contrôle vérifie la mise en service de l'électrification de la Grange-aux-Bois, donc on peut admettre que ce village a eu de la lumière à partir de Novembre 1913. A ce moment des pourparlers étaient en route avec Messieurs Degrandrut et Lallement concernant l'électrification des Islettes. Dès le mois d'Avril 1913, on étudie la ligne pour aller aux Islettes. En Avril 13, également, on prévoit que le prix du courant électrique distribué aux Islettes sera de 0,75 francs le Kilowatt/heure pour l'éclairage et 0,40 Francs le Kilowatt/heure pour la force motrice. En Juin 1913, on construit la cabine qui doit recevoir le transformateur de 20 Kilos-Volts/Ampère.

Le contrat fut signé avec la commune des Islettes, l'installation du réseau basse-tension commença, et, en Juin 1914, le piquetage de la ligne fut exécuté et on passa la commande de tout le matériel et des poteaux bois pour faire la ligne haute tension reliant la Grange aux Bois aux Islettes. Les poteaux bois furent même commandés en Forêt noire au mois de juin 1914. On se doute qu'ils ne sont donc jamais arrivés puisque la guerre éclata en août 1914.

-----Signalons enfin que dès 1911 ou 1912 avait existé un accord entre Energie Electrique de l'Est et Haussel pour exploiter la turbine de Gergeaux. Mais la maison Haussel était en décrépitude et déposa son bilan. Energie Electrique de l'Est prit alors contact avec le repreneur de Gergeaux qui était peut-être déjà à cette époque la famille Grabenstaetter. Jusque dans les années 30, la turbine de Gergeaux a fourni du courant à la Ville de Sainte-Ménéhould.

La période de la grande guerre :

-----La période 1914-1918 est très riche en événements de toutes sortes. Déjà, dès la mobilisation, mon père est normalement mobilisé dans un régiment d'artillerie de Verdun. Il obtient rapidement son retour à l'usine après l'intervention de la Mairie et de la sous-préfecture de Sainte-Ménéhould, mais cette décision reste provisoire. On lui donne un sursis qui sera renouvelé tous les quinze jours ou trois semaines et cela pendant toute l'année 1914. Il n'aura son affectation définitive comme Directeur des services eau-gaz-électricité de Sainte-Ménéhould qu'en 1916. Une période difficile est celle où la ville se trouva occupée par les allemands quelques jours en Septembre 1914. Mon père m'a raconté que les allemands étaient venus pour brûler l'usine, mais qu'il leur avait expliqué (il avait l'avantage de parler encore allemand) que si on arrêtait l'usine, il n'y aurait plus ni eau, ni électricité. Les allemands avaient des blessés à l'hôpital de Sainte-Ménéhould qui ne seraient plus soignés. Donc il fallait que l'usine continue pour que l'hôpital fonctionne. Beaucoup d'autres endroits accueillaient alors des blessés. Il y avait l'hôpital principal, mais d'autres avaient été créés : on trouvait un hôpital dans le collège Chanzy, un dans l'école des garçons, dans la salle des fêtes place de l'hôtel de ville, tous ces bâtiments-là étaient devenus des hôpitaux et recevaient les blessés et souvent les mourants. Mon père a d'ailleurs vu passer devant l'usine tous les militaires décédés à Sainte-Ménéhould puisqu'on les a enterrés au cimetière militaire route de Florent. Il voyait tous les matins passer le convoi funéraire.

-----L'usine a fonctionné dans des conditions très difficiles puisque, pour faire du gaz comme pour faire de l'électricité, il fallait du charbon, et ce charbon arrivait par chemin de fer, venant des mines du Nord et du

Pas-de-Calais. Malheureusement, le Nord et le Pas-de-Calais ont été occupés. Le charbon venait donc d'Angleterre, était déchargé en Bretagne, remis sur wagons et expédié, mais la ligne de chemin de fer était souvent coupée. Elle était de plus et bien évidemment en priorité réservée à l'armée. Si on ajoute que les wagons étaient souvent expédiés à la Société d'Energie Electrique de l'Est et arrivaient à Nancy au lieu d'arriver à Sainte-Ménehould, on se fait une idée des difficultés à surmonter. Il y a même eu une période où la gare de Sainte-Ménehould n'a pas pu recevoir les wagons et où il a fallu décharger le charbon en gare de Villers-Daucourt. Il fallait donc ramener le charbon et, attention, le charbon-gaz n'était pas le même que le charbon pour la chaudière commandant la machine à vapeur. Il fallait donc transporter le charbon par tombereau, avec un cheval, un tombereau, soit à l'usine à gaz quand c'était du charbon-gaz, soit à l'usine électrique quand c'était du charbon pour la chaudière.

-----En 1915 un obus traversa de part en part le gazomètre de 400 mètres cubes, qui fut mis hors service. La fabrication et la distribution continuèrent avec le petit gazomètre. Le réseau de distribution fut souvent touché par des bombardements mais toujours rapidement réparé

L'après-guerre :

-----En 1919 on répara le gazomètre de 400 mètres cubes. Malheureusement une explosion se produisit au cours des travaux et un ouvrier fut grièvement blessé (amputation des deux jambes). La cloche du gazomètre conserva une déformation.

-----Après 1922, les becs de gaz furent électrifiés et de nombreux points lumineux installés pour l'éclairage public. Mais jusqu'en 1927, l'allumeur de réverbères continua sa tournée biquotidienne : avec sa perche, au lieu d'allumer les becs de gaz, il faisait basculer un interrupteur électrique.

-----A partir de 1920, les relations se tendent entre la Ville de Sainte-Ménehould et la Société d'Energie Electrique de l'Est. La Société d'Energie Electrique de l'Est demande la réparation des dommages subis ou plutôt une compensation pour le manque de ressources auquel elle a dû faire face pendant la guerre 14-18 et après. L'usine à gaz, en particulier a subi des dommages et son fonctionnement est très ralenti. En 1921 ou 22, le gaz fabriqué représente à peu près 50 % de ce qu'il était, de ce qu'on faisait avant 1914. A plusieurs reprises, Energie Electrique de l'Est avait demandé à la Ville d'arrêter l'usine à gaz. La Ville s'y était opposée. Le pompage de l'eau, également, se faisait avec beaucoup de difficultés. Le niveau de l'eau dans le puits étant toujours plus bas, le nombre de kilowatts nécessaires pour monter un mètre-cube d'eau augmentait, mais le prix étant basé sur le nombre de mètres-cubes pompés, la Société d'Energie Electrique de l'Est finissait par perdre de l'argent sur le plus gros consommateur de courant qui était l'usine élévatoire. Quand on relit les correspondances échangées en 1922, 23 et 24, la situation se tend encore. Energie Electrique de l'Est veut aller vers la cession de son contrat et la Ville essaie de faire durer les choses.

-----Mais rappelons d'abord une anecdote : en 1924, une nuit, un incendie embrasa le hangar qui couvrait le parc à charbon situé entre les deux gazomètres et l'usine. Mon père, alerté se rendit rapidement sur place pour constater que tous les voisins se sauvaient et que les pompiers n'osaient pas approcher. Après avoir expliqué qu'il n'y avait pas de danger, il dut monter sur un gazomètre pour décider les pompiers à éteindre le sinistre.

-----En Août 1924, il est décidé de nommer des experts, la Société d'Energie Electrique de l'Est et la Ville nomment chacune deux experts qui vont étudier l'indemnité que recevra Energie Electrique de l'Est quand la concession sera fermée. Il y a déjà, en conseil de préfecture, un rapport d'experts sur les dommages de guerre. Il faut ajouter que suivant ce rapport, la Ville doit racheter à la Société tout le réseau électrique qui a été construit et qui, dans le texte de concession devait revenir à la ville si la concession avait duré 45 ans. Cette concession, commencée en 1907, va se terminer le 1er Mars 1925. A partir de cette date, la Ville remet en adjudication la concession avec un nouveau contrat : la Ville sera alors propriétaire de l'ensemble. En effet, elle n'était auparavant, avec Energie Electrique de l'Est, propriétaire que de l'usine à gaz et de son réseau, mais n'avait pas la propriété de l'usine électrique, du matériel de production électrique et du réseau de distribution, y compris les compteurs des

particuliers.

-----En 1925, la concession fut remise en adjudication. Monsieur Marcel Vasset, industriel briquetier à Sainte-Ménéhould, qui a soumissionné en concurrence avec monsieur Degrandrupt des Islettes remporta l'adjudication et fut donc reçu comme nouveau concessionnaire. Nous allons voir que le réseau électrique rénové permit alors l'allumage automatique des réverbères. Le gaz servait maintenant à la cuisine, à chauffer l'eau des salles de bain et au chauffage des locaux par radiateurs. Dès le mois de Décembre 1925, on s'aperçoit que le réseau électrique est insuffisant pour la charge qui est demandée. De plus en plus, on installe des lampes, de plus en plus il y a des moteurs, de plus en plus, on consomme du courant. Il faut donc augmenter le diamètre des fils, c'est-à-dire, déposer les fils existants et les remplacer par des plus gros. Ce travail est à la charge de la ville qui est propriétaire du réseau. Tous les fils de 40 ou 50 dixièmes sont remplacés par des câbles qui font du 50 millimètres-carrés de section. C'est un travail important qui est réalisé par des ouvriers spécialisés et la Ville en a en gros pour plus de 50000 francs. On profite de l'occasion pour passer également ce qu'on appelle des « lignes pilotes » pour commander l'éclairage public. Alors, dans chaque poste transformateur, il y avait deux allumeurs automatiques : les allumeurs, à cette époque étaient des allumeurs avec remontage à la main, il fallait tous les quinze jours les remonter, placer les index allumage et extinction en fonction de la tombée de la nuit. Pour la route nationale, on marchait de la tombée de la nuit à minuit et pour les voies secondaires, on marchait de la tombée de la nuit à 22 heures. Il fallait, tous les quinze jours et quelques fois plus, car, à certaines périodes cela change en une semaine, il fallait aller modifier les heures d'allumage et de toutes façons, le remontage. En fin c'était de toutes façons une amélioration, c'était mieux que de faire la tournée avec une perche pour allumer. On peut se rendre compte de la façon dont étaient placés ces fils supplémentaires, il reste encore, tout près de l'Hôtel de Ville, dans la rue Renard, un potelet qui a encore sa garniture, les quatre isolateurs qui supportaient les trois phases et le neutre de la ligne du réseau électrique et, au dessus, un bicorde avec deux isolateurs pour les deux fils qui commandaient l'éclairage public. Après ce travail et après qu'en 1927, une ligne à 30 KV est arrivée à Sainte-Ménéhould, venant de Revigny et de la Société Electrique de Marne et Meuse. Monsieur Marcel Vasset et Monsieur Léon Collin font fonctionner le réseau normalement, mais il y a toujours quand même des problèmes de capitaux qui se présentent et donc, Monsieur Vasset cherche un partenaire et le trouve en la personne de Monsieur Grosrenaud qui, je pense, appartenait à l'état-major de l'énergie Electrique de Meuse et Marne.

-----En Mai 1935, Marcel Vasset crée avec le concours de Monsieur Grosrenaud la Société Anonyme Gaz et Electricité de Sainte-Ménéhould. On continuera ainsi, cette société exploitant le réseau tel qu'il était jusqu'à la nationalisation de 1947. C'est à cette date que Monsieur Léon Collin prit sa retraite à l'âge de 73 ans. Il avait assuré la direction des trois services pendant 40 ans.



Ce qu'il reste aujourd'hui des bâtiments.

-----Cette étude a été réalisée et rédigée par Raymond Collin et Michel Bacquias à la demande du Club des seniors de Sainte Ménehould qui nous a autorisé à la publier.

Qu'ils en soient remerciés.